AMF-UMOA

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS DE L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

# COMMUNIQUÉ

## Souscription à des offres publiques de vente hors du territoire de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

L'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA) attire l'attention du public et des investisseurs sur les conditions applicables à la souscription, par les résidents de l'Union, à des offres publiques portant sur des valeurs mobilières émises hors de l'espace UEMOA et mises en vente également dans l'espace UEMOA.

L'AMF-UMOA rappelle que, conformément aux dispositions du **Règlement n°06/2024/CM/UEMOA du 20 décembre 2024 relatif aux relations financières extérieures des États membres de l'UEMOA**, toute opération d'investissement à l'étranger réalisée par un résident de l'Union est soumise aux formalités et autorisations prévues par la réglementation en vigueur.

A cet égard, l'AMF-UMOA invite le public et les investisseurs à faire preuve de vigilance et à veiller au strict respect de la réglementation en vigueur avant toute souscription à une opération financière réalisée hors de l'UEMOA. Ils sont notamment invités à s'assurer de la régularité de l'opération, du statut des intermédiaires qui la proposent ainsi que de l'accomplissement des formalités et de l'obtention des autorisations requises, tant au regard de la réglementation de l'UEMOA que de celle applicable sur le marché concerné.

Par ailleurs, l'AMF-UMOA rappelle que, conformément à la réglementation du Marché Financier Régional, la mise en vente de valeurs mobilières étrangères dans les États membres de l'UEMOA est soumise à son autorisation préalable. Par conséquent, tout manquement aux exigences réglementaires est susceptible d'exposer son auteur aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

L'AMF-UMOA demeure engagée dans la protection de l'épargne investie et la préservation de l'intégrité du Marché Financier Régional.

Fait à Abidjan, lundi 28 septembre 2026

République de Côte d'Ivoire | Abidjan - Plateau Avenue Joseph ANOMA | 01 BPM 1878 Abidjan 01
Tél. : (225) 27 20 21 57 42 | 27 20 31 56 20 | Email : sg@amf-umoa.org | Site web : www.amf-umoa.org